

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006747800038	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU CC COMTAL LOT ET TRUYERE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : DIRECTION GENERALE DES FINANCES
PUBLIQUES TRESORERIE ESPALION

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMTAL LOT ET TRUYERE (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	43
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	44
A6 - Etat des charges transférées	45
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	46
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	50
A8.3 - Opérations liées aux cessions	51
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	52
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	53
A10 - Etat des travaux en régie	54

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	58
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	60
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	61
B1.7 - Etat des engagements reçus	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	68
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	69

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 70

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 71

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 220 848,66	G 2 720 404,23	G-A 499 555,57
	Section d'investissement	B 4 240 342,08	H 4 575 415,13	H-B 335 073,05

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 124 419,14 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 683 585,05 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 6 461 190,74	Q= G+H+I+J 8 103 823,55	=Q-P 1 642 632,81

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 419 494,61	L 696 370,97
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 419 494,61	= K+L 696 370,97

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 220 848,66	= G+I+K 2 844 823,37	623 974,71
	Section d'investissement	= B+D+F 4 659 836,69	= H+J+L 5 955 371,15	1 295 534,46
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 880 685,35	= G+H+I+J+K+L 8 800 194,52	1 919 509,17

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 419 494,61	L 696 370,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	413 255,68
16	Emprunts et dettes assimilées	120 796,39	148 224,35
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	26 080,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 020,68	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	271 597,54	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458103	Opération pour compte de tiers n° 03 - HYGIENISATION DES BOUES (3)	0,00	0,00
458203	Opération pour compte de tiers n° 03 - HYGIENISATION DES BOUES (3)	0,00	134 890,94

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	452 401,80	352 898,62	53 582,82	0,00	45 920,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	347 000,00	338 815,09	0,00	0,00	8 184,91
014	Atténuations de produits	147 000,00	141 691,00	0,00	0,00	5 309,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	12 003,82	0,00	0,00	2 996,18
Total des dépenses de gestion courante		961 401,80	845 408,53	53 582,82	0,00	62 410,45
66	Charges financières	171 000,00	142 424,83	0,00	0,00	28 575,17
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	20 658,09	0,00	0,00	4 341,91
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	9 713,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 167 114,80	1 008 491,45	53 582,82	0,00	105 040,53
023	Virement à la section d'investissement (4)	219 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 159 285,20	1 158 774,39			510,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 378 285,20	1 158 774,39			219 510,81
TOTAL		2 545 400,00	2 167 265,84	53 582,82	0,00	324 551,34
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 644 000,00	1 892 582,51	0,00	0,00	-248 582,51
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	77 000,00	65 121,00	34 531,12	0,00	-22 652,12
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	7 618,70	0,00	0,00	-1 618,70
Total des recettes de gestion courante		1 727 000,00	1 965 322,21	34 531,12	0,00	-272 853,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	75 173,17	102 421,20	0,00	0,00	-27 248,03
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 802 173,17	2 067 743,41	34 531,12	0,00	-300 101,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	618 807,69	618 129,70			677,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		618 807,69	618 129,70			677,99
TOTAL		2 420 980,86	2 685 873,11	34 531,12	0,00	-299 423,37
Pour information		124 419,14				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	12 175,70	26 080,00	11 744,30
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	77 605,19	1 020,68	121 374,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 761 385,06	1 179 122,88	271 597,54	1 310 664,64
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 011 385,06	1 268 903,77	298 698,22	1 443 783,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	6 827,12	0,00	172,88
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 211 913,41	2 067 106,71	120 796,39	24 010,31
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	144 483,84	144 483,84	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 000,00			
	Total des dépenses financières	2 406 397,25	2 218 417,67	120 796,39	67 183,19
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	140 000,00	134 890,94	0,00	5 109,06
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 557 782,31	3 622 212,38	419 494,61	1 516 075,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	618 807,69	618 129,70		677,99
041	Opérations patrimoniales (2)	39 834,66	0,00		39 834,66
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	658 642,35	618 129,70		40 512,65
	TOTAL	6 216 424,66	4 240 342,08	419 494,61	1 556 587,97
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	497 942,68	84 027,14	413 255,68	659,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 126 013,41	2 978 813,41	148 224,35	-1 024,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 623 956,09	3 062 840,55	561 480,03	-364,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	302 602,38	305 638,91	0,00	-3 036,53
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	48 161,28	48 161,28	0,00	0,00
	Total des recettes financières	350 763,66	353 800,19	0,00	-3 036,53
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	140 000,00	0,00	134 890,94	5 109,06
	Total des recettes réelles d'investissement	4 114 719,75	3 416 640,74	696 370,97	1 708,04
021	Virement de la section d'exploitation (2)	219 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 159 285,20	1 158 774,39		510,81
041	Opérations patrimoniales (2)	39 834,66	0,00		39 834,66
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 418 119,86	1 158 774,39		259 345,47
	TOTAL	5 532 839,61	4 575 415,13	696 370,97	261 053,51
	Pour information	683 585,05			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	406 481,44		406 481,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	338 815,09		338 815,09
014	Atténuations de produits	141 691,00		141 691,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 003,82		12 003,82
66	Charges financières	142 424,83	76 407,69	218 832,52
67	Charges exceptionnelles	20 658,09	0,00	20 658,09
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 082 366,70	1 082 366,70
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 062 074,27	1 158 774,39	2 220 848,66

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 220 848,66
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 827,12	0,00	6 827,12
13	Subventions d'investissement	0,00	540 403,49	540 403,49
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 067 106,71	0,00	2 067 106,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	12 175,70	0,00	12 175,70
21	Immobilisations corporelles (6)	77 605,19	0,00	77 605,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 179 122,88	0,00	1 179 122,88
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	144 483,84	0,00	144 483,84
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		1 318,52	1 318,52
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	134 890,94	0,00	134 890,94
481	Charges à répartir plusieurs exercices		76 407,69	76 407,69
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		3 622 212,38	618 129,70	4 240 342,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	4 240 342,08
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 892 582,51		1 892 582,51
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	99 652,12		99 652,12
75	Autres produits de gestion courante	7 618,70		7 618,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	102 421,20	540 403,49	642 824,69
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	1 318,52	1 318,52
79	Transferts de charges		76 407,69	76 407,69
Recettes d'exploitation – Total		2 102 274,53	618 129,70	2 720 404,23

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	124 419,14
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 844 823,37
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	84 027,14	0,00	84 027,14
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 978 813,41	76 407,69	3 055 221,10
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	48 161,28	0,00	48 161,28
28	Amortissement des immobilisations		1 076 489,19	1 076 489,19
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			5 877,51	5 877,51
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 111 001,83	1 158 774,39	4 269 776,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	683 585,05
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	305 638,91
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 259 000,18
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	452 401,80	352 898,62	53 582,82	0,00	45 920,36
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	150 000,00	155 462,47	0,00	0,00	-5 462,47
6062	Produits de traitement	10 000,00	8 116,56	0,00	0,00	1 883,44
6063	Fournitures entretien et petit équipt	40 000,00	32 827,15	10 817,60	0,00	-3 644,75
6064	Fournitures administratives	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6066	Carburants	18 000,00	12 557,36	0,00	0,00	5 442,64
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Sous-traitance générale	162 400,00	91 903,34	42 765,22	0,00	27 731,44
6132	Locations immobilières	1 100,00	996,57	0,00	0,00	103,43
6135	Locations mobilières	500,00	155,10	0,00	0,00	344,90
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	4 861,54	0,00	0,00	5 138,46
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 015,59	0,00	0,00	-15,59
6156	Maintenance	10 000,00	11 666,32	0,00	0,00	-1 666,32
6161	Multirisques	6 000,00	5 585,75	0,00	0,00	414,25
6168	Autres	6 000,00	6 548,00	0,00	0,00	-548,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	7 280,00	0,00	0,00	-4 280,00
618	Divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	1 350,00	0,00	0,00	1 650,00
6238	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	198,84	0,00	0,00	801,16
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	6 845,75	0,00	0,00	3 154,25
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	2 104,57	0,00	0,00	2 895,43
6281	Concours divers (cotisations)	600,00	500,00	0,00	0,00	100,00
63512	Taxes foncières	101,80	34,00	0,00	0,00	67,80
6355	Taxe sur les consommations d'eau	0,00	348,76	0,00	0,00	-348,76
6358	Autres droits	2 000,00	1 540,95	0,00	0,00	459,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	347 000,00	338 815,09	0,00	0,00	8 184,91
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	340 000,00	333 725,09	0,00	0,00	6 274,91
6218	Autre personnel extérieur	7 000,00	5 090,00	0,00	0,00	1 910,00
014	Atténuations de produits (4)	147 000,00	141 691,00	0,00	0,00	5 309,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	147 000,00	141 691,00	0,00	0,00	5 309,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	12 003,82	0,00	0,00	2 996,18
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	9 496,95	0,00	0,00	503,05
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 000,00	2 506,87	0,00	0,00	1 493,13
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		961 401,80	845 408,53	53 582,82	0,00	62 410,45
66	Charges financières (b) (5)	171 000,00	142 424,83	0,00	0,00	28 575,17
66111	Intérêts réglés à l'échéance	143 000,00	142 424,83	0,00	0,00	575,17
6688	Autre	28 000,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	25 000,00	20 658,09	0,00	0,00	4 341,91
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00	20 658,09	0,00	0,00	4 341,91
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	9 713,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 167 114,80	1 008 491,45	53 582,82	0,00	105 040,53
023	Virement à la section d'investissement	219 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 159 285,20	1 158 774,39			510,81
6688	Autre	76 407,69	76 407,69			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 077 000,00	1 076 489,19			510,81
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	5 877,51	5 877,51			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 378 285,20	1 158 774,39			219 510,81
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 378 285,20	1 158 774,39			219 510,81

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 545 400,00	2 167 265,84	53 582,82	0,00	324 551,34
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 644 000,00	1 892 582,51	0,00	0,00	-248 582,51
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 446 000,00	1 649 675,70	0,00	0,00	-203 675,70
706121	Redevance modernisation des réseaux	140 000,00	170 046,12	0,00	0,00	-30 046,12
70613	Participations assainissement collectif	30 000,00	20 000,00	0,00	0,00	10 000,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	47 263,70	0,00	0,00	-27 263,70
7087	Remboursement de frais	8 000,00	5 596,99	0,00	0,00	2 403,01
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	77 000,00	65 121,00	34 531,12	0,00	-22 652,12
741	Primes d'épuration	40 000,00	62 871,00	0,00	0,00	-22 871,00
748	Autres subventions d'exploitation	37 000,00	2 250,00	34 531,12	0,00	218,88
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	7 618,70	0,00	0,00	-1 618,70
7588	Autres	6 000,00	7 618,70	0,00	0,00	-1 618,70
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 727 000,00	1 965 322,21	34 531,12	0,00	-272 853,33
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	75 173,17	102 421,20	0,00	0,00	-27 248,03
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	143,45	0,00	0,00	-143,45
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	173,17	0,00	0,00	0,00	173,17
775	Produits des cessions d'immobilisations	51 745,11	0,00	0,00	0,00	51 745,11
778	Autres produits exceptionnels	23 254,89	102 277,75	0,00	0,00	-79 022,86
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 802 173,17	2 067 743,41	34 531,12	0,00	-300 101,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	618 807,69	618 129,70			677,99
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	541 000,00	540 403,49			596,51
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	1 400,00	1 318,52			81,48
796	Transferts charges financières	76 407,69	76 407,69			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		618 807,69	618 129,70			677,99
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 420 980,86	2 685 873,11	34 531,12	0,00	-299 423,37
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		124 419,14				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	50 000,00	12 175,70	26 080,00	11 744,30
2031	Frais d'études	50 000,00	12 175,70	26 080,00	11 744,30
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	200 000,00	77 605,19	1 020,68	121 374,13
2111	Terrains nus	11 873,05	1 486,91	0,00	10 386,14
21532	Réseaux d'assainissement	108 991,99	52 910,23	700,00	55 381,76
2154	Matériel industriel	0,00	2 300,00	0,00	-2 300,00
2155	Outillage industriel	0,00	4 142,06	320,68	-4 462,74
21562	Service d'assainissement	1 134,96	1 134,96	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	50 000,00	1 040,00	0,00	48 960,00
2182	Matériel de transport	28 000,00	14 591,03	0,00	13 408,97
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 761 385,06	1 179 122,88	271 597,54	1 310 664,64
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 761 385,06	1 179 122,88	271 597,54	1 310 664,64
Total des dépenses d'équipement		3 011 385,06	1 268 903,77	298 698,22	1 443 783,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00	6 827,12	0,00	172,88
1068	Autres réserves	7 000,00	6 827,12	0,00	172,88
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 211 913,41	2 067 106,71	120 796,39	24 010,31
1641	Emprunts en euros	492 000,00	471 525,59	0,00	20 474,41
166	Refinancement de dette	1 599 813,41	1 478 813,41	120 796,39	203,61
1681	Autres emprunts	12 000,00	8 680,71	0,00	3 319,29
1687	Autres dettes	108 100,00	108 087,00	0,00	13,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	144 483,84	144 483,84	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	144 483,84	144 483,84	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 000,00			
Total des dépenses financières		2 406 397,25	2 218 417,67	120 796,39	67 183,19
458103	HYGIENISATION DES BOUES (4)	140 000,00	134 890,94	0,00	5 109,06
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		140 000,00	134 890,94	0,00	5 109,06
TOTAL DEPENSES REELLES		5 557 782,31	3 622 212,38	419 494,61	1 516 075,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	618 807,69	618 129,70		677,99
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	542 400,00	541 722,01		677,99
139111	Sub. équipé cpte résult. Agence de l'eau	253 000,00	252 993,00		7,00
139118	Sub. équipé cpte résult. Autres	35 700,00	35 680,49		19,51
13912	Sub. équipé cpte résult. Régions	28 900,00	28 599,00		301,00
13913	Sub. équipé cpte résult. Départements	132 600,00	132 480,00		120,00
13914	Sub. équipé cpte résult. Communes	2 900,00	2 871,00		29,00
13915	Sub. équipé cpte résult. Groupements	8 800,00	8 785,00		15,00
13917	Sub. équipé cpte résult. Budget communaut	3 600,00	3 545,00		55,00
13918	Autres subventions d'équipement	75 500,00	75 450,00		50,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	1 100,00	1 024,48		75,52
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	300,00	294,04		5,96
	Charges transférées	76 407,69	76 407,69		0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	76 407,69	76 407,69		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	39 834,66	0,00		39 834,66
166	Refinancement de dette	28 000,00	0,00		28 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	11 834,66	0,00		11 834,66
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		658 642,35	618 129,70		40 512,65
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 216 424,66	4 240 342,08	419 494,61	1 556 587,97
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	497 942,68	84 027,14	413 255,68	659,86
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	361 000,00	47 487,00	316 313,00	-2 800,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	36 540,14	0,00	-36 540,14
1313	Subv. équipt Départements	96 942,68	0,00	96 942,68	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	3 126 013,41	2 978 813,41	148 224,35	-1 024,35
1641	Emprunts en euros	1 498 200,00	1 500 000,00	0,00	-1 800,00
166	Refinancement de dette	1 627 813,41	1 478 813,41	148 224,35	775,65
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 623 956,09	3 062 840,55	561 480,03	-364,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	302 602,38	305 638,91	0,00	-3 036,53
1064	Réserves réglementées	10 833,33	10 833,33	0,00	0,00
1068	Autres réserves	291 769,05	294 805,58	0,00	-3 036,53
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	48 161,28	48 161,28	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	48 161,28	48 161,28	0,00	0,00
Total des recettes financières		350 763,66	353 800,19	0,00	-3 036,53
458203	HYGIENISATION DES BOUES (3)	140 000,00	0,00	134 890,94	5 109,06
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		140 000,00	0,00	134 890,94	5 109,06
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 114 719,75	3 416 640,74	696 370,97	1 708,04
021	Virement de la section d'exploitation	219 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 159 285,20	1 158 774,39		510,81
1641	Emprunts en euros	76 407,69	76 407,69		0,00
28031	Frais d'études	2 000,00	4 509,87		-2 509,87
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	550,00	0,00		550,00
28128	Aménagement Autres terrains	4 500,00	4 495,63		4,37
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	180 000,00	178 457,75		1 542,25
28138	Aménagement Autres constructions	1 150,00	1 147,93		2,07
281532	Réseaux d'assainissement	188 000,00	199 065,70		-11 065,70
28154	Matériel industriel	750,00	914,19		-164,19
281562	Service d'assainissement	3 400,00	4 412,44		-1 012,44
281721	Terrains nus (mise à disposition)	800,00	763,72		36,28
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	50 500,00	53 193,09		-2 693,09
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	1 286,68		-1 286,68
281738	Autres constructions (mise à dispo)	750,00	0,00		750,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	1 100,00	1 047,82		52,18
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	2 900,00	508,83		2 391,17
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	584 000,00	577 719,43		6 280,57
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	500,00	112,59		387,41
2817562	Service d'assainissement (mad)	52 000,00	45 938,96		6 061,04
281782	Matériel de transport (mad)	0,00	46,00		-46,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	1 700,00	0,00		1 700,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	924,00		-924,00
28182	Matériel de transport	0,00	1 308,00		-1 308,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 400,00	331,28		1 068,72
28184	Mobilier	1 000,00	0,00		1 000,00
28188	Autres	0,00	305,28		-305,28
4817	Pénalités de renégociation de la dette	5 877,51	5 877,51		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 378 285,20	1 158 774,39		219 510,81
041	Opérations patrimoniales (6)	39 834,66	0,00		39 834,66
1641	Emprunts en euros	28 000,00	0,00		28 000,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	11 834,66	0,00		11 834,66

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 418 119,86	1 158 774,39		259 345,47
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 532 839,61	4 575 415,13	696 370,97	261 053,51
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	683 585,05			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					9 419 220,19									
1641 Emprunts en euros (total)					9 419 220,19									
00000775246	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	18/07/2016	01/01/2019	31/01/2019	262 794,09	F		1,100	1,178		S	X Echéance constante		A-1
00001533213	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	03/04/2018	01/01/2019	31/01/2019	194 031,63	F		1,500	1,547		T	X Echéance constante		A-1
00002189653	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	15/11/2019	30/11/2019	31/03/2020	1 555 221,10	F		0,650	0,655		T	X Echéance constante		A-1
00002189740	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	12/03/2020	12/03/2020	30/06/2020	1 500 000,00	F		0,880	0,885		T	X Echéance constante		A-1
00002675045	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	29/12/2020	01/01/2021	31/12/2021	147 748,40	F		1,640	1,641		A	X Echéance constante		A-1
120122088-1	ADMINISTRATION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	08/09/2006	08/09/2019	01/01/2020	1 764,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
2009/16851-1	ADMINISTRATION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	14/01/2008	14/01/2008	14/01/2019	1 890,00	F		0,000	1,134		A	X Echéance constante		A-1
98457508153	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	19/12/2016	01/01/2019	30/10/2019	75 246,60	F		1,090	1,042		A	X Echéance constante		A-1
BOZOULS LES ALOTS	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	01/12/2010	31/05/2011	31/05/2011	400 000,00	F		2,560	2,237		T	X Echéance constante		A-1
BOZOULS ORTHOLES	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	26/05/2004	26/05/2004	31/08/2004	160 000,00	F		4,480	4,137		T	X Echéance constante		A-1

CC COMTAL LOT ET TRUYERE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMTAL LOT ET TRUYERE - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BOZOULS RD 988	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	23/07/2003	23/07/2003	31/07/2004	200 000,00	F		1,676	2,448		A	X Echéance constante		A-1
BOZOULS STEP	Société CAISSE EPARGNE	09/05/2000	09/05/2000	01/02/2001	474 735,26	V		4,560	2,392		A	X Echéance constante		A-1
CALMONT LES PLOS - STEP2	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	29/05/2015	29/05/2015	30/05/2016	1 019 380,00	F		3,000	3,481		A	X Echéance constante		A-1
CAMPUAC	Société CAISSE EPARGNE	30/06/2010	30/08/2010	30/08/2010	200 000,00	F		3,370	4,182		A	X Echéance constante		A-1
ESPALION ST COME 15e TRANCHE	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	16/07/1998	01/01/1999	01/01/1999	165 978,87	F		5,850	6,082		A	X Echéance constante		A-1
ESPALION ST COME 16e TRANCHE	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	01/11/2000	01/11/2000	01/01/2001	209 769,85	F		6,150	6,476		A	X Echéance constante		A-1
ESPALION ST COME AEAG	ADMINISTRATION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	11/05/2005	11/05/2006	11/05/2006	43 206,80	F		0,000	0,994		A	X Echéance constante		A-1
ESPALION ST COME AVANCE REMBOURSABLE SOL	ADMINISTRATION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	08/09/2005	08/09/2005	08/09/2006	18 517,20	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
ESPALION ST COME TRANCHE 1 STEP	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	09/09/2010	09/09/2010	15/11/2010	800 000,00	F		3,750	3,922		A	X Echéance constante		A-1
ESTAING	ADMINISTRATION CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2014	01/01/2016	01/01/2016	300 000,00	V		1,750	1,926		A	X Echéance constante		A-1
ESTAING DEXIA	SA DEXIA SOFAXIS SOFCAP	27/12/2011	01/02/2013	01/02/2013	600 000,00	F		5,240	5,635		A	X Echéance constante		A-1
GABRIAC	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	07/04/2005	31/03/2006	31/03/2006	40 000,00	R		4,110	3,735		A	X Echéance constante		A-1
GABRIAC AEAG	ADMINISTRATION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15/02/2005	15/02/2005	15/02/2006	38 255,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
LE CAYROL	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	23/10/2006	01/04/2007	01/04/2007	70 000,00	F		4,280	4,588		A	X Echéance constante		A-1
LE NAYRAC 5e TRANCHE	Société CRCA NORD MIDI PYRENEES GESTION DES PRETS	16/12/2016	31/01/2017	31/01/2017	200 000,00	F		1,490	1,521		M	X Echéance constante		A-1
MON505842EUR/0506296/001	Société BANQUE POSTALE	30/11/2015	01/01/2019	01/01/2019	249 710,44	F		1,910	1,958		M	X Echéance constante		A-1
MON517842EUR/0518556/001	Société BANQUE POSTALE	09/10/2017	01/01/2019	01/01/2019	190 970,95	F		1,410	1,473		T	X Echéance constante		A-1

CC COMTAL LOT ET TRUYERE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMTAL LOT ET TRUYERE - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MONTROZIER GRIOUDAS	ADMINISTRATION CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2012	01/12/2013	01/12/2013	150 000,00	F		3,950	4,600		A	X Echéance constante		A-1
MONTROZIER GRIOUDAS RESEAUX ET STATIONS	Société CREDIT MUTUEL RODEZ	22/10/2012	30/12/2012	30/12/2012	150 000,00	F		4,150	4,660		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					574 561,00									
1681 Autres emprunts (total)					24 561,00									
CAMPUAC	ADMINISTRATION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29/10/2009	15/12/2010	15/12/2010	17 192,70	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
CAMPUAC	ADMINISTRATION AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29/10/2009	20/04/2012	20/04/2012	7 368,30	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					550 000,00									
AVANCE BG	ADMINISTRATION COMMUNAUTE DE COMMUNES COMTAL LOT ET TRUYERE	04/06/2016	15/11/2016	15/11/2016	550 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					9 993 781,19									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)				Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 779 625,10				479 450,95	142 424,83	0,00	66 871,59	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 779 625,10				479 450,95	142 424,83	0,00	66 871,59	
00000775246		0,00	A-1	224 762,88	10,58	F		1,178	19 119,90	2 630,28	0,00	1 037,03
00001533213		0,00	A-1	169 706,30	12,33	F		1,547	12 253,71	2 660,69	0,00	431,34
00002189653		0,00	A-1	1 440 194,88	12,00	F		0,655	115 026,22	10 689,87	0,00	26,00
00002189740		0,00	A-1	1 448 379,78	19,25	F		0,885	51 620,22	10 432,25	0,00	35,40
00002675045		0,00	A-1	0,00	24,00	F		1,641	0,00	0,00	0,00	404,97
120122088-1		0,00	A-1	882,00	0,08	F		0,000	882,00	0,00	0,00	0,00
2009/16851-1		0,00	A-1	756,00	1,08	F		1,134	378,00	0,00	0,00	0,00
98457508153		0,00	A-1	45 587,52	2,83	F		1,042	14 901,85	592,80	0,00	75,70
BOZOULS LES ALOTS		0,00	A-1	10 877,33	0,17	F		2,237	43 333,40	246,88	0,00	6,23
BOZOULS ORTHOLES		0,00	A-1	36 622,30	3,42	F		4,137	10 248,97	395,91	0,00	29,67
BOZOULS RD 988		0,00	A-1	75 463,13	7,58	F		2,555	9 285,45	296,62	0,00	530,50
BOZOULS STEP		0,00	A-1	117 475,02	4,50	V		2,570	23 480,65	28,66	0,00	3 065,31
CALMONT LES PLOS - STEP2		0,00	A-1	818 731,61	14,42	F		3,481	42 531,89	26 268,54	0,00	14 675,95
CAMPUAC		0,00	A-1	61 495,93	3,67	F		4,182	14 141,71	2 548,99	0,00	696,56
ESPALION ST COME 15e TRANCHE		0,00	A-1	74 120,56	7,08	F		6,082	7 113,11	4 752,17	0,00	4 336,05
ESPALION ST COME 16e TRANCHE		0,00	A-1	65 852,07	4,08	F		6,476	10 972,19	4 724,69	0,00	4 049,90
ESPALION ST COME AEAG		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,994	2 880,50	0,00	0,00	0,00
ESPALION ST COME AVANCE		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	1 234,48	0,00	0,00	0,00
REMBOURSABLE SOL												
ESPALION ST COME TRANCHE 1 STEP		0,00	A-1	603 660,00	17,92	F		3,751	23 090,00	23 511,39	0,00	2 892,54
ESTAING		0,00	A-1	262 500,00	34,08	V		1,926	7 500,00	4 725,00	0,00	4 593,75
ESTAING DEXIA		0,00	A-1	564 212,54	35,17	F		5,635	5 312,56	29 843,12	0,00	27 101,01
GABRIAC		0,00	A-1	21 112,89	9,25	R		3,735	1 982,63	263,29	0,00	181,19
GABRIAC AEAG		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	2 550,38	0,00	0,00	0,00
LE CAYROL		0,00	A-1	46 655,06	15,33	F		4,588	2 004,46	2 082,63	0,00	1 497,63
LE NAYRAC 5e TRANCHE		0,00	A-1	172 785,32	21,00	F		1,521	6 956,38	2 630,78	0,00	7,15
MON505842EUR/0506296/001		0,00	A-1	212 538,61	10,17	F		1,958	18 763,27	4 254,17	0,00	338,29

CC COMTAL LOT ET TRUYERE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMTAL LOT ET TRUYERE - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON517842EUR/0518556/001		0,00	A-1	166 422,26	12,08	F		1,473	12 360,73	2 455,67	0,00	586,64
MONTROZIER GRILOUDAS		0,00	A-1	80 841,18	7,00	F		4,600	9 861,29	3 582,75	0,00	266,10
MONTROZIER GRILOUDAS RESEAUX ET STATIONS		0,00	A-1	57 989,93	6,00	F		4,660	9 665,00	2 807,68	0,00	6,68
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		374 198,69					38 304,07	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		7 532,04					1 637,40	0,00	0,00	0,00
CAMPUAC		0,00	A-1	4 584,72	4,00	F		0,000	1 146,18	0,00	0,00	0,00
CAMPUAC		0,00	A-1	2 947,32	5,33	F		0,000	491,22	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		366 666,65					36 666,67	0,00	0,00	0,00
AVANCE BG		0,00	A-1	366 666,65	9,92	F		0,000	36 666,67	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 153 823,79					517 755,02	142 424,83	0,00	66 871,59

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	32	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 153 823,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	11/12/2017
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	11/12/2017
L	2051 Concessions et droits similaires	2	11/12/2017
L	21532 Réseaux d'assainissement	50	11/12/2017
L	2154 Matériel industriel	5	11/12/2017
L	2155 Outillage industriel	5	11/12/2017
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	10	11/12/2017
L	217* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	50	11/12/2017
L	2182 Matériel de transport	7	11/12/2017
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	11/12/2017
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	11/12/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 203 100,00	I 1 135 523,91
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		612 100,00	588 293,30
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	492 000,00	471 525,59
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	12 000,00	8 680,71
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	108 100,00	108 087,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		591 000,00	547 230,61
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	7 000,00	6 827,12
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	541 000,00	540 403,49
020	Dépenses imprévues	43 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 135 523,91	419 494,61	0,00	1 555 018,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 350 038,79	1 130 527,98
Ressources propres externes de l'année (a)		48 161,28	48 161,28
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	48 161,28	48 161,28
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 301 877,51	1 082 366,70
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	2 000,00	4 509,87
28087	<i>Immo. incorp. reçues - mise à dispo.</i>	550,00	0,00
28128	<i>Aménagement Autres terrains</i>	4 500,00	4 495,63
281351	<i>Aménagement Bâtiments d'exploitation</i>	180 000,00	178 457,75
28138	<i>Aménagement Autres constructions</i>	1 150,00	1 147,93
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	188 000,00	199 065,70
28154	<i>Matériel industriel</i>	750,00	914,19
281562	<i>Service d'assainissement</i>	3 400,00	4 412,44
281721	<i>Terrains nus (mise à disposition)</i>	800,00	763,72
2817311	<i>Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)</i>	50 500,00	53 193,09
2817351	<i>Aménagt Bât. d'exploitation (mad)</i>	0,00	1 286,68
281738	<i>Autres constructions (mise à dispo)</i>	750,00	0,00
281751	<i>Installat° complexes spécialisées (mad)</i>	1 100,00	1 047,82
2817531	<i>Réseaux d'adduction d'eau (mad)</i>	2 900,00	508,83
2817532	<i>Réseaux d'assainissement (mad)</i>	584 000,00	577 719,43
281754	<i>Matériel industriel (mise à disposition)</i>	500,00	112,59
2817562	<i>Service d'assainissement (mad)</i>	52 000,00	45 938,96
281782	<i>Matériel de transport (mad)</i>	0,00	46,00
281783	<i>Matériel bureau et info (mise à dispo)</i>	1 700,00	0,00
281788	<i>Autres immos corpo (mise à disposition)</i>	0,00	924,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	1 308,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	1 400,00	331,28
28184	<i>Mobilier</i>	1 000,00	0,00
28188	<i>Autres</i>	0,00	305,28
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	5 877,51	5 877,51
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	219 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 130 527,98	696 370,97	683 585,05	294 805,58	2 816 122,91

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 555 018,52
Ressources propres disponibles	IV	2 816 122,91
Solde	V = IV – II (3)	1 261 104,39

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	421 100,37
61551	Matériel roulant	4 861,54
6066	Carburants	12 557,36
6257	Réceptions	198,84
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	10 817,60
6135	Locations mobilières	155,10
61558	Autres biens mobiliers	2 015,59
627	Services bancaires et assimilés	2 104,57
6161	Multirisques	5 585,75
6262	Frais de télécommunications	6 845,75
6156	Maintenance	11 666,32
6358	Autres droits	1 540,95
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	40 841,40
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	155 462,47
6062	Produits de traitement	8 116,56
6231	Annonces et insertions	1 350,00
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00
6168	Autres	6 548,00
6132	Locations immobilières	996,57
617	Etudes et recherches	7 280,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	348,76
63512	Taxes foncières	34,00
611	Sous-traitance générale	98 508,02
611	Sous-traitance générale	42 765,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	342 755,09
6218	Autre personnel extérieur	9 030,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	333 725,09
014	Atténuations de produits	141 691,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	141 691,00
65	Autres charges de gestion courante	12 003,82
658	Charges diverses de la gestion courante	2 506,87
6541	Créances admises en non-valeur	9 496,95
66	Charges financières	139 291,99
66111	Intérêts réglés à l'échéance	139 291,99
67	Charges exceptionnelles	20 658,09
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 658,09
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 077 500,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 158 774,39
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 076 489,19
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	5 877,51
6688	Autres	76 407,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 158 774,39
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALES DEPENSES		2 236 274,75

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 892 582,51
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 649 675,70
7068	Autres prestations de services	47 263,70

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	170 046,12
70613	Participations pour assainissement collectif	20 000,00
7087	Remboursements de frais	5 596,99
74	Subventions d'exploitation	109 316,12
741	Primes d'épuration	72 535,00
748	Autres subventions d'exploitation	34 531,12
748	Autres subventions d'exploitation	2 250,00
75	Autres produits de gestion courante	7 618,70
7588	Autres	7 618,70
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	102 421,20
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	143,45
778	Autres produits exceptionnels	102 277,75
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		2 111 938,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections	618 129,70
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	540 403,49
796	Transferts de charges financières	76 407,69
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	1 318,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		618 129,70
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		2 730 068,23

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif⁽¹⁾
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	12 175,70
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	77 605,19
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 175 417,88
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 827,12
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 038 394,70
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	144 483,84
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
458103	Opé c./tiers n°458103	134 890,94
Total des dépenses réelles		3 589 795,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections	618 129,70
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		618 129,70
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		4 207 925,07

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	84 027,14
16	Emprunts et dettes assimilées	2 978 813,41
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	305 638,91
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	48 161,28
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		3 416 640,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 158 774,39
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		1 158 774,39
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		4 575 415,13

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : RUE D'OUTRE ESTAING				Date de la délibération : 27/03/2017
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96
458101 Dépenses nouvelles (2)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96
RECETTES (b)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96
458201 Financement par le tiers (4)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96
Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	99 226,96	0,00	0,00	0,00	0,00	99 226,96

N° opération : 45803		Intitulé de l'opération : HYGIENISATION DES BOUES				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	0,00	140 000,00	134 890,94	0,00	5 109,06	134 890,94
458103 Dépenses nouvelles (2)	0,00	140 000,00	134 890,94	0,00	5 109,06	134 890,94
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	140 000,00	134 890,94	0,00	5 109,06	134 890,94
RECETTES (b)	0,00	140 000,00	0,00	134 890,94	5 109,06	0,00
Financement par le tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458203 Financement par d'autres tiers (4)	0,00	140 000,00	0,00	134 890,94	5 109,06	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45803		Intitulé de l'opération : HYGIENISATION DES BOUES				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	140 000,00	0,00	134 890,94	5 109,06	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/01/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 149,00	0,00	0
07/01/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	208,00	0,00	0
23/01/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	150,00	0,00	0
28/01/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	554,00	0,00	0
05/02/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 148,99	0,00	0
05/02/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	208,00	0,00	0
07/02/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	554,00	0,00	0
07/02/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	19 320,89	0,00	0
07/02/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	117 538,25	0,00	0
07/02/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	10 262,66	0,00	0
07/02/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	48 493,50	0,00	0
07/02/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	6 872,43	0,00	0
27/02/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	150,00	0,00	0
02/03/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	208,00	0,00	0
02/03/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 148,99	0,00	0
09/03/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	554,00	0,00	0
11/03/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	66 284,73	0,00	0
11/03/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	26 051,86	0,00	0
11/03/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	166 901,44	0,00	0
11/03/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 478,87	0,00	0
16/03/2020	Achat terrain AYGALLENQ - STEP Anglars LE CAYROL	567,50	0,00	0
16/03/2020	Achat terrain AYGALLENQ - STEP Anglars LE CAYROL	48,00	0,00	0
24/03/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	150,00	0,00	0
31/03/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	1 343,12	0,00	0
31/03/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	130,00	0,00	0
01/04/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 996,94	0,00	0
01/04/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	23 379,52	0,00	0
09/04/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	554,00	0,00	0
28/05/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	150,00	0,00	0
03/06/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	1 343,12	0,00	0
03/06/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	130,00	0,00	0
03/06/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	554,00	0,00	0
12/06/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	1 433,63	0,00	0
12/06/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	35 611,95	0,00	0
12/06/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	1 519,22	0,00	0
25/06/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	150,00	0,00	0
01/07/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 148,99	0,00	0
01/07/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	208,00	0,00	0
07/07/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	554,00	0,00	0
10/07/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	6 155,21	0,00	0
10/07/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	20 525,32	0,00	0
10/07/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	23 002,46	0,00	0
10/07/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 736,82	0,00	0
10/07/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	11 295,00	0,00	0
27/07/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	150,00	0,00	0
03/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 148,99	0,00	0
03/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	208,00	0,00	0
05/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	554,00	0,00	0
07/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	399,00	0,00	0
19/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	64 399,70	0,00	0
19/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	25 000,00	0,00	0
19/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	63 051,79	0,00	0
19/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	14 790,00	0,00	0
19/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	812,77	0,00	0
31/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	150,00	0,00	0
31/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	1 343,12	0,00	0
31/08/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	130,00	0,00	0
01/09/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	554,00	0,00	0
07/09/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	441,00	0,00	0
12/09/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	1 871,91	0,00	0
19/09/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	5 000,00	0,00	0
23/09/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	6 739,04	0,00	0
23/09/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	11 077,66	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/09/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	17 290,00	0,00	0
23/09/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	12 100,00	0,00	0
29/09/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	150,00	0,00	0
03/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	556,00	0,00	0
05/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 149,00	0,00	0
05/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	208,00	0,00	0
14/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	40 803,29	0,00	0
15/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	17 502,31	0,00	0
15/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	30 787,98	0,00	0
15/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	3 705,00	0,00	0
15/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	7 006,33	0,00	0
15/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	1 387,23	0,00	0
15/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	23 843,00	0,00	0
30/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	286,00	0,00	0
30/10/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 051,98	0,00	0
06/11/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	20 525,32	0,00	0
06/11/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	10 851,50	0,00	0
06/11/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	69 182,43	0,00	0
30/11/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	1 343,12	0,00	0
30/11/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	130,00	0,00	0
02/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	32 301,06	0,00	0
02/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	2 894,64	0,00	0
02/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	9 200,00	0,00	0
02/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	3 998,50	0,00	0
11/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	5 131,32	0,00	0
11/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	3 705,00	0,00	0
11/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	289,37	0,00	0
11/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	38 068,00	0,00	0
11/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	7 078,00	0,00	0
11/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	78,18	0,00	0
18/12/2020	F 18-144 DU 06/09/2018	368,75	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 173 716,70	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	2 102 274,53
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 102 274,53

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 545 400,00	2 220 848,66	0,00	2 220 848,66
RECETTES	2 545 400,00	2 844 823,37	0,00	2 844 823,37
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 216 424,66	4 240 342,08	419 494,61	4 659 836,69
RECETTES	6 216 424,66	5 259 000,18	696 370,97	5 955 371,15

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 545 400,00	2 220 848,66	0,00	2 220 848,66
RECETTES	2 545 400,00	2 844 823,37	0,00	2 844 823,37
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 216 424,66	4 240 342,08	419 494,61	4 659 836,69
RECETTES	6 216 424,66	5 259 000,18	696 370,97	5 955 371,15
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	8 761 824,66	6 461 190,74	419 494,61	6 880 685,35
TOTAL AGREGE DES RECETTES	8 761 824,66	8 103 823,55	696 370,97	8 800 194,52

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de suffrages exprimés : 37
 VOTES :
 Pour : 37
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2021

Présenté par (1) Le PRESIDENT,
 A Espalion le 06/04/2021
 (1) Le PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Espalion, le 06/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALBESPY Jean-François	
BELIERES-AZEMAR Bernadette	
BENEZET Alexandre	
BESSAOU Magali	
BORGET Myriam	
BOUCHENTOUF Abderrahim	
BOURSINHAC Bernard	
BRIEU Yolande	
BUSSETTI Claudine	
CALMELLY Jean-Luc	
CALVET Pierre	
COSTES Sébastien	
COUSERAN Nathalie	
DOOLAEGHE Wiefried	
DRUON Francine	
ESCALIE Georges	
FARRENQ Laure	
FERAL Marielle	
GAFFARD Laurent	
GARDES Elodie	
GOUMON Thierry	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GRIMAL Simon	
KLEIN-TOURRETTE Sabine	
LACAZE Marina	
LAFON Francine	
LALLE Jean-Michel	
MANDOCE Valérie	
MONTARNAL Jean-Louis	
OLLITRAULT Elisabeth	
PHILOREAU Patrice	
PICARD Eric	
PLAGNARD Pierre	
RAMES Jean-Louis	
RASCALOU Benoit	
RAYNALDY Jean-Louis	
SABLE Michel	
SCHEUER Bernard	
SEPTFONDS Guillaume	
TAQUET-LACAN Sylvie	
VALERY Bernard	

Certifié exécutoire par (1) Le **PRESIDENT**, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.